

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras

Numéro SIRET : **20006745200017**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE GUILLESTRE**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2018

Code INSEE	Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8 297
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
235,68	0,00	0,03	271,80

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population		1 120,09	0,00
2 Produit des impositions directes/population		715,92	0,00
3 Recettes réelles de fonctionnement/population		1 027,43	0,00
4 Dépenses d'équipement brut/population		244,88	0,00
5 Encours de dette/population		0,00	0,00
6 DGF/population		71,76	0,00
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		24,60%	0,00%
8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		109,64%	0,00%
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		23,83%	0,00%
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 172 905,90	8 875 504,92

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	10 172 905,90	10 172 905,90
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 878 694,66	1 729 506,50

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	580 492,28	217 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 459 186,94	2 459 186,94
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	12 632 092,84	12 632 092,84
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 460 374,87	0,00	2 204 052,41	2 204 052,41	2 204 052,41
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 272 872,00	0,00	2 286 084,24	2 286 084,24	2 286 084,24
014	Atténuations de produits	3 149 303,00	0,00	2 808 564,00	2 808 564,00	2 808 564,00
65	Autres charges de gestion courante	2 681 021,83	0,00	1 995 681,19	1 995 681,19	1 995 681,19
Total des dépenses de gestion courante		9 563 571,70	0,00	9 294 381,84	9 294 381,84	9 294 381,84
66	Charges financières	52 447,09	0,00	26 110,00	26 110,00	26 110,00
67	Charges exceptionnelles	4 345,00	0,00	29 700,00	29 700,00	29 700,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)			20 175,06	20 175,06	20 175,06
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	145 236,04		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 765 599,83	0,00	9 370 366,90	9 370 366,90	9 370 366,90
023	Virement à la section d'investissement (5)			68 200,00	68 200,00	68 200,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	747 547,23		734 339,00	734 339,00	734 339,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		747 547,23		802 539,00	802 539,00	802 539,00
TOTAL		10 513 147,06	0,00	10 172 905,90	10 172 905,90	10 172 905,90

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 172 905,90
---	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	81 161,00	0,00	41 054,00	41 054,00	41 054,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	484 438,64	0,00	643 558,22	643 558,22	643 558,22
73	Impôts et taxes	5 732 155,00	0,00	6 272 051,00	6 272 051,00	6 272 051,00
74	Dotations, subventions et participations	1 408 773,58	0,00	1 177 813,70	1 177 813,70	1 177 813,70
75	Autres produits de gestion courante	338 995,00	0,00	377 210,00	377 210,00	377 210,00
Total des recettes de gestion courante		8 045 523,22	0,00	8 511 686,92	8 511 686,92	8 511 686,92
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	12 916,00	12 916,00	12 916,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 045 523,22	0,00	8 524 602,92	8 524 602,92	8 524 602,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	347 117,27		350 902,00	350 902,00	350 902,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		347 117,27		350 902,00	350 902,00	350 902,00
TOTAL		8 392 640,49	0,00	8 875 504,92	8 875 504,92	8 875 504,92

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	1 297 400,98
--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 172 905,90
---	---------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	451 637,00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		51 300,00	0,00	0,00	51 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 116 693,89	528 872,28	1 374 567,00	1 374 567,00	1 903 439,28
Total des dépenses d'équipement		2 116 693,89	580 172,28	1 374 567,00	1 374 567,00	1 954 739,28
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	49 829,56	320,00	52 285,00	52 285,00	52 605,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	68 200,00	68 200,00	68 200,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	460,66		24 088,66	24 088,66	24 088,66
Total des dépenses financières		50 290,22	320,00	144 573,66	144 573,66	144 893,66
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 166 984,11	580 492,28	1 519 140,66	1 519 140,66	2 099 632,94
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	347 117,27		350 902,00	350 902,00	350 902,00
041	Opérations patrimoniales (4)	8 651,86		8 652,00	8 652,00	8 652,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		355 769,13		359 554,00	359 554,00	359 554,00
TOTAL		2 522 753,24	580 492,28	1 878 694,66	1 878 694,66	2 459 186,94
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 459 186,94

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	347 467,50	217 000,00	888 315,50	888 315,50	1 105 315,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 067 467,50	217 000,00	888 315,50	888 315,50	1 105 315,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	104 505,58	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		104 505,58	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 171 973,08	217 000,00	918 315,50	918 315,50	1 135 315,50
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			68 200,00	68 200,00	68 200,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	747 547,23		734 339,00	734 339,00	734 339,00
041	Opérations patrimoniales (4)	8 651,86		8 652,00	8 652,00	8 652,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		756 199,09		811 191,00	811 191,00	811 191,00
TOTAL		1 928 172,17	217 000,00	1 729 506,50	1 729 506,50	1 946 506,50
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						512 680,44
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 459 186,94

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)**

451 637,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre des budgets annexes.
 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 204 052,41		2 204 052,41
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 286 084,24		2 286 084,24
014	Atténuations de produits	2 808 564,00		2 808 564,00
65	Autres charges de gestion courante	1 995 681,19		1 995 681,19
66	Charges financières	26 110,00	0,00	26 110,00
67	Charges exceptionnelles	29 700,00	0,00	29 700,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	20 175,06	734 339,00	754 514,06
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		68 200,00	68 200,00
Dépenses de fonctionnement - Total		9 370 366,90	802 539,00	10 172 905,90

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 10 172 905,90

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	273 902,00	273 902,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	52 605,00	0,00	52 605,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 903 439,28		1 903 439,28
204	Subventions d'équipements versés	51 300,00	0,00	51 300,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	77 000,00	77 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	8 652,00	8 652,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	68 200,00	0,00	68 200,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	24 088,66		24 088,66
Dépenses d'investissement - Total		2 099 632,94	359 554,00	2 459 186,94

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 459 186,94

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgetaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	41 054,00		41 054,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	643 558,22		643 558,22
72	<i>Travaux en régie</i>		77 000,00	77 000,00
73	Impôts et taxes	6 272 051,00		6 272 051,00
74	Dotations, subventions et participations	1 177 813,70		1 177 813,70
75	Autres produits de gestion courante	377 210,00	0,00	377 210,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 916,00	273 902,00	286 818,00
Recettes de fonctionnement - Total		8 524 602,92	350 902,00	8 875 504,92
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				1 297 400,98
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				10 172 905,90

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	30 000,00	0,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	1 105 315,50	0,00	1 105 315,50
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	8 652,00	8 652,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		734 339,00	734 339,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		68 200,00	68 200,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		1 135 315,50	811 191,00	1 946 506,50
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE				512 680,44
+				
AFFECTATION AU COMPTE 1068				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 459 186,94

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 460 374,87	2 204 052,41	2 204 052,41
6015	Terrains à aménager		0,00	0,00
6023	Alimentation	50,00	0,00	0,00
6032	Variation des stocks des autres approvisionnements	150,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	8 035,00	5 915,00	5 915,00
60612	Énergie - Électricité	42 401,10	40 860,00	40 860,00
60613	Chauffage urbain	19 680,00	28 280,00	28 280,00
60621	Combustibles	9 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	32 140,00	26 060,00	26 060,00
60623	Alimentation	7 660,00	69 630,00	69 630,00
60624	Produits de traitement	100,00	50,00	50,00
60628	Autres fournitures non stockées	400,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	21 028,85	6 650,00	6 650,00
60632	Fournitures de petit équipement	61 110,00	50 480,00	50 480,00
60636	Vêtements de travail	5 759,23	8 700,00	8 700,00
6064	Fournitures administratives	13 361,92	8 230,00	8 230,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	700,00	800,00	800,00
6068	Autres matières et fournitures	40 846,31	13 920,00	13 920,00
611	Contrats de prestations de services	356 923,40	133 251,00	133 251,00
6125	Crédit-bail immobilier	145 500,00	120 000,00	120 000,00
6132	Locations immobilières	30 100,00	30 800,00	30 800,00
6135	Locations mobilières	30 800,00	23 912,00	23 912,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	75 819,90	59 739,00	59 739,00
61551	Matériel roulant	20 900,00	19 600,00	19 600,00
61558	Autres biens mobiliers	2 100,00	1 050,00	1 050,00
6156	Maintenance	44 421,00	52 226,00	52 226,00
6161	Assurance multirisques	40 460,00	23 252,20	23 252,20
6168	Autres primes d'assurance		30 635,00	30 635,00
617	Etudes et recherches	16 033,03	910 220,21	910 220,21
6182	Documentation générale et technique	8 615,70	12 634,00	12 634,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	23 000,00	23 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 540,00	1 640,00	1 640,00
6226	Honoraires	125 340,00	47 400,00	47 400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 160,00	75 160,00	75 160,00
6228	Divers		3 045,00	3 045,00
6231	Annonces et insertions	7 411,20	7 000,00	7 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	7 324,78	3 630,00	3 630,00
6236	Catalogues et imprimés	16 332,00	7 800,00	7 800,00
6237	Publications	3 400,00	3 300,00	3 300,00
6247	Transports collectifs	4 500,00	4 200,00	4 200,00
6251	Voyages et déplacements	53 270,14	41 340,00	41 340,00
6257	Réceptions	16 760,00	4 450,00	4 450,00
6261	Frais d'affranchissement	5 302,66	17 503,00	17 503,00
6262	Frais de télécommunications	26 057,93	36 353,00	36 353,00
627	Services bancaires et assimilés	125,00	225,00	225,00
6281	Concours divers (cotisations...)	33 434,00	19 984,00	19 984,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	41 843,12	57 943,00	57 943,00
62875	Aux communes membres du GFP		83 600,00	83 600,00
6288	Autres services extérieurs	24 748,60	56 900,00	56 900,00
63512	Taxes foncières	33 230,00	31 493,00	31 493,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		300,00	300,00
6358	Autres droits	500,00	892,00	892,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 272 872,00	2 286 084,24	2 286 084,24
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 218,00	7 085,18	7 085,18
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	32 987,00	37 618,59	37 618,59
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	3 820,00	4 257,90	4 257,90
64111	Rémunération principale	705 981,00	799 889,27	799 889,27
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	18 249,00	30 363,60	30 363,60

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64118	Autres indemnités	203 545,00	230 033,61	230 033,61
64131	Rémunerations	508 551,00	546 797,25	546 797,25
64136	Indemnités de préavis et de licenciement		20 000,00	20 000,00
64138	Autres indemnités	25 099,00	40 096,50	40 096,50
64168	Autres emplois d'insertion	13 534,00	2 697,00	2 697,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	208 302,00	220 192,36	220 192,36
6453	Cotisations aux caisses de retraite	454 093,00	254 869,75	254 869,75
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	38 943,00	31 005,88	31 005,88
6455	Cotisations pour assurance du personnel		4 860,00	4 860,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		2 000,00	2 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	31 152,00	26 043,75	26 043,75
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 755,00	4 323,60	4 323,60
6488	Autres charges	17 643,00	23 950,00	23 950,00
014	Atténuations de produits	3 149 303,00	2 808 564,00	2 808 564,00
739211	Attributions de compensation	2 661 404,00	2 282 820,00	2 282 820,00
739221	FNGIR	337 899,00	337 899,00	337 899,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	150 000,00	187 845,00	187 845,00
65	Autres charges de gestion courante	2 681 021,83	1 995 681,19	1 995 681,19
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	429 811,81	439 876,39	439 876,39
6531	Indemnités	62 850,00	65 143,00	65 143,00
6533	Cotisations de retraite	3 800,00	4 500,00	4 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	28 650,00	10 000,00	10 000,00
6535	Formation	3 550,00	3 550,00	3 550,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	200,00	200,00
6542	Créances éteintes	200,00	200,00	200,00
6553	Service d'incendie	412 208,00	438 524,00	438 524,00
65548	Autres contributions	800,00	800,00	800,00
657351	GFP de rattachement	44 000,00	32 000,00	32 000,00
657364	SPIC		25 000,00	25 000,00
65738	Autres organismes publics	1 274 997,02	763 593,80	763 593,80
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	419 955,00	212 294,00	212 294,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		9 563 571,70	9 294 381,84	9 294 381,84
66	Charges financières (b)	52 447,09	26 110,00	26 110,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 058,18	27 548,00	27 548,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	17 388,91	-1 438,00	-1 438,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 345,00	29 700,00	29 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 345,00	29 700,00	29 700,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)		20 175,06	20 175,06
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement		16 700,00	16 700,00
6875	Dotations aux prov. pour risques et charges exceptionnels		3 475,06	3 475,06
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	145 236,04	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		9 765 599,83	9 370 366,90	9 370 366,90
023	Virement à la section d'investissement		68 200,00	68 200,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	747 547,23	734 339,00	734 339,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	747 547,23	734 339,00	734 339,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		747 547,23	802 539,00	802 539,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		747 547,23	802 539,00	802 539,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 513 147,06	10 172 905,90	10 172 905,90

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES****A1**

+	
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 172 905,90

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	15 951,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	17 389,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 438,00

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si le mandattement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
 (9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	81 161,00	41 054,00	41 054,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	81 161,00	41 054,00	41 054,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	484 438,64	643 558,22	643 558,22
7015	Ventes de terrains aménagés		0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70632	A caractère de loisirs	10 500,00	10 500,00	10 500,00
70848	aux autres organismes	198 621,64	180 200,00	180 200,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	253 817,00	427 358,22	427 358,22
70878	par d'autres redevables	20 000,00	24 000,00	24 000,00
73	Impôts et taxes	5 732 155,00	6 272 051,00	6 272 051,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 585 273,00	5 168 884,00	5 168 884,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	471 574,00	469 068,00	469 068,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	56 239,00	72 513,00	72 513,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	211 460,00	229 529,00	229 529,00
73211	Attribution de compensation	403 264,00	277 712,00	277 712,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale		50 000,00	50 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	4 345,00	4 345,00	4 345,00
74	Dotations, subventions et participations	1 408 773,58	1 177 813,70	1 177 813,70
74124	Dotation d'intercommunalité	186 000,00	215 427,00	215 427,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes		380 000,00	380 000,00
74711	Emplois jeunes	60 374,52	0,00	0,00
74718	Autres	168 921,00	116 530,00	116 530,00
7472	Régions	47 247,11	35 967,00	35 967,00
7473	Départements	360 000,00	314 266,70	314 266,70
74741	Communes membres du GFP	14 954,46	0,00	0,00
74751	GFP de rattachement	50 488,73	31 466,00	31 466,00
7477	Budget communautaire et fonds structurels	444 673,76	0,00	0,00
7478	Autres organismes	51 114,00	84 157,00	84 157,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	20 000,00	0,00	0,00
748388	Autres	5 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	338 995,00	377 210,00	377 210,00
752	Revenus des immeubles	338 995,00	335 000,00	335 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		42 210,00	42 210,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		8 045 523,22	8 511 686,92	8 511 686,92
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		12 916,00	12 916,00
7788	Produits exceptionnels divers		12 916,00	12 916,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 045 523,22	8 524 602,92	8 524 602,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	347 117,27	350 902,00	350 902,00
722	Immobilisations corporelles	82 659,00	77 000,00	77 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	264 458,27	273 902,00	273 902,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		347 117,27	350 902,00	350 902,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 392 640,49	8 875 504,92	8 875 504,92

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	1 297 400,98
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 172 905,90

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES****A2****Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 105 (5)	42 005,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 162 (5)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 163 (5)	2 600,00	4 800,00	4 800,00
	Opération d'équipement n° 164 (5)	56 856,00	69 866,00	69 866,00
	Opération d'équipement n° 167 (5)	230 020,38	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 178 (5)	361 034,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 184 (5)	11 950,00	11 950,00	11 950,00
	Opération d'équipement n° 189 (5)	694 970,51	106 000,00	106 000,00
	Opération d'équipement n° 190 (5)	42 964,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 192 (5)		45 000,00	45 000,00
	Opération d'équipement n° 194 (5)	130 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 195 (5)		51 300,00	51 300,00
	Opération d'équipement n° 196 (5)	150 000,00	125 000,00	125 000,00
	Opération d'équipement n° 197 (5)	28 600,00	50 000,00	50 000,00
	Opération d'équipement n° 198 (5)	102 000,00	150 000,00	150 000,00
	Opération d'équipement n° 199 (5)	15 600,00	21 600,00	21 600,00
	Opération d'équipement n° 201 (5)	2 400,00	2 400,00	2 400,00
	Opération d'équipement n° 202 (5)	30 000,00	97 514,00	97 514,00
	Opération d'équipement n° 203 (5)		4 000,00	4 000,00
	Opération d'équipement n° 204 (5)		30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 205 (5)		8 000,00	8 000,00
	Opération d'équipement n° 206 (5)		13 137,00	13 137,00
	Opération d'équipement n° 207 (5)		5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 208 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 32 (5)	16 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 74 (5)	130 000,00	190 000,00	190 000,00
	Opération d'équipement n° 80 (5)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Opération d'équipement n° 94 (5)	43 864,00	337 000,00	337 000,00
	Opération d'équipement n° 97 (5)	8 830,00	5 000,00	5 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 116 693,89	1 374 567,00	1 374 567,00
16	Emprunts et dettes assimilées	49 829,56	52 285,00	52 285,00
1641	Emprunts en euros	49 829,56	51 965,00	51 965,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		320,00	320,00
27	Autres immobilisations financières		68 200,00	68 200,00
276358	Autres groupements		68 200,00	68 200,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	460,66	24 088,66	24 088,66
020	Dépenses imprévues (investissement)	460,66	24 088,66	24 088,66
	Total des dépenses financières	50 290,22	144 573,66	144 573,66
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 166 984,11	1 519 140,66	1 519 140,66
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	347 117,27	350 902,00	350 902,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	264 458,27	273 902,00	273 902,00
13911	Etat et établissements nationaux	18 178,59	19 216,00	19 216,00
13912	Régions	45 691,75	52 177,00	52 177,00

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13913	Départements	130 091,81	129 057,00	129 057,00
139141	Communes membres du GFP	439,72	586,00	586,00
139151	GFP de rattachement		467,00	467,00
139158	Autres groupements	1 808,21	1 797,00	1 797,00
13916	Autres établissements publics locaux		11,00	11,00
13918	Autres	68 248,19	70 591,00	70 591,00
	Charges transférées (9)	82 659,00	77 000,00	77 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles		77 000,00	77 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	82 659,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	8 651,86	8 652,00	8 652,00
2313	Constructions	8 651,86	8 652,00	8 652,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	355 769,13	359 554,00	359 554,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 522 753,24	1 878 694,66	1 878 694,66
			+	
			RESTES A REALISER 2017 (11)	580 492,28
			+	
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
			=	
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 459 186,94

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	347 467,50	888 315,50	888 315,50
1311	Etat et établissements nationaux	169 900,00	368 900,00	368 900,00
1312	Régions	125 418,00	73 121,00	73 121,00
1313	Départements	46 149,50	363 294,50	363 294,50
13141	Communes membres du GFP		0,00	0,00
1318	Autres	6 000,00	83 000,00	83 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	720 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	720 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 067 467,50	888 315,50	888 315,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	104 505,58	30 000,00	30 000,00
10222	F.C.T.V.A.	104 505,58	30 000,00	30 000,00
	Total des recettes financières	104 505,58	30 000,00	30 000,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 171 973,08	918 315,50	918 315,50
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		68 200,00	68 200,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</i>	747 547,23	734 339,00	734 339,00
28031	Amortissements des frais d'études	96 049,13	107 962,00	107 962,00
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	1 282,02	313,00	313,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	788,88	789,00	789,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	756,40	756,00	756,00
28041631	SPA - Biens mobiliers, matériel et études	3 670,91	3 671,00	3 671,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	52 456,29	52 457,00	52 457,00
28051	Concessions et droits similaires	3 131,32	2 519,00	2 519,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	62 773,18	62 773,00	62 773,00
281311	Hôtel de ville	28 300,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	189 748,82	194 855,00	194 855,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	16 789,13	17 019,00	17 019,00
28138	Autres constructions	76 837,74	87 880,00	87 880,00
28141	Bâtiments publics	2 985,00	2 985,00	2 985,00
28145	Installations générales, agencements et aménagements	196,99	197,00	197,00
28151	Réseaux de voirie	1 256,04	1 256,00	1 256,00
28152	Installations de voirie	10 892,42	10 892,00	10 892,00
281538	Autres réseaux	1 814,74	1 887,00	1 887,00
281561	Matériel roulant	1 591,85	1 593,00	1 593,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	41 288,38	41 359,00	41 359,00
281735	Installations générales, agencements, aménagements construct°	1 250,21	1 250,00	1 250,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	13 160,92	13 162,00	13 162,00
28182	Matériel de transport	72 949,90	75 529,00	75 529,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	47 371,25	34 616,00	34 616,00
28184	Mobilier	11 440,75	9 755,00	9 755,00
28188	Autres immobilisations corporelles	8 764,96	8 864,00	8 864,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	747 547,23	802 539,00	802 539,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	8 651,86	8 652,00	8 652,00
2031	<i>Frais d'études</i>	8 651,86	8 652,00	8 652,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	756 199,09	811 191,00	811 191,00

III - VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	1 928 172,17	1 729 506,50	1 729 506,50
--	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	217 000,00
------------------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	512 680,44
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 459 186,94
---	--------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104

LIBELLE : FORT QUEYRAS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1312	Régions		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105
LIBELLE : AMENAGEMENT EAUX VIVES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	25 735,08	a 8 644,32	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	25 735,08	8 644,32	0,00	0,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	25 735,08	8 644,32	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 43 274,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		43 274,00
1312	Régions		0,00		18 921,00
1313	Départements		0,00		24 353,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	34 629,68
--	-----------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 162
LIBELLE : PROTECTION CAPTAGES EAU POTABLE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 4 320,00	10 000,00	b 10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	4 320,00	10 000,00	10 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	4 320,00	10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-14 320,00
--	------------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 163

LIBELLE : S.I.G. SYSTEME INFORMATION GEO-SIG DEPARTEMENTAL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	312,92	a 0,00	4 800,00	b 4 800,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	0,00	0,00	300,00	300,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	
204	Subventions d'équipement versées	312,92	0,00	3 000,00	3 000,00	
204131	Départements - Biens mobiliers, matériel et étu	312,92	0,00	3 000,00	3 000,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d	0,00
13 Subventions d'investissement		0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 800,00
--	-----------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 164

LIBELLE : SENTIERS-SIGNALETIQUE DE RANDONNEE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	4 633,60	a 3 750,00	69 866,00	b 69 866,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	3 637,60	0,00	26 336,00	26 336,00	
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	26 336,00	26 336,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 637,60	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	996,00	3 750,00	43 530,00	43 530,00	
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	3 750,00	5 850,00	5 850,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	996,00	0,00	37 680,00	37 680,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 49 141,50	
13	Subventions d'investissement		0,00		49 141,50
1312	Régions		0,00		5 700,00
1313	Départements		0,00		43 441,50
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-24 474,50
--	------------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 167

LIBELLE : LOCAUX ADMINISTRATIFS-BATIMENT COMMUNAUTAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	164 438,48	a 28 047,46	5 000,00	b 5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	164 438,48	28 047,46	5 000,00	5 000,00	
2313	Constructions	164 438,48	28 047,46	5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 29 400,00	d	54 000,00
13	Subventions d'investissement	29 400,00		54 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	29 400,00		48 000,00
1318	Autres	0,00		6 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	50 352,54
--	-----------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 178
LIBELLE : INVESTISSEMENTS COURANTS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	105 768,87	a	20 476,24	20 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 800,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	1 800,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	92 687,47	18 676,24	20 000,00	20 000,00	
2161	Oeuvres et objets d'art	19 259,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	9 986,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	59 288,88	16 701,74	20 000,00	20 000,00	
2184	Mobilier	2 994,68	1 974,50	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 158,91	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	13 081,40	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	2 219,20	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	10 862,20	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 476,24
--	-------------------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 184
LIBELLE : CHARTE SIGNALETIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	11 950,00	b 11 950,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	11 950,00	11 950,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	11 950,00	11 950,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d	20 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		20 000,00
1312	Régions		0,00		12 500,00
1313	Départements		0,00		7 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	8 050,00
--	----------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 189

LIBELLE : ESPACE THERMO MINERAL du PLAN DE PHASY

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	80 750,31	a 197 156,30	106 000,00	b 106 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	26 672,70	0,00	86 000,00	86 000,00	
2031	Frais d'études	26 672,70	0,00	86 000,00	86 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	54 077,61	197 156,30	20 000,00	20 000,00	
2313	Constructions	47 957,61	197 156,30	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	6 120,00	0,00	20 000,00	20 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-303 156,30
--	-------------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 190

LIBELLE : PASSARELLE GABOYER ET CULEE RIVE GAUCHE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	33 667,20	a 888,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	33 667,20	888,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	33 667,20	888,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-888,00
--	---------

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 192
LIBELLE : INFORMATIQUE ET TELEHONIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	45 000,00	b 45 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-45 000,00
--	------------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**OPERATION D'EQUIPEMENT N° 195
LIBELLE : PROJETS AGRICOLES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	51 300,00	b 51 300,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	51 300,00	51 300,00	
2041411	Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel	0,00	0,00	51 300,00	51 300,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-51 300,00
--	------------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 196

LIBELLE : TEPCV RENOVATION ENERGETIQUE GENDARMERIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 34 619,02	125 000,00	b 125 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	34 619,02	125 000,00	125 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	34 619,02	125 000,00	125 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 48 000,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	48 000,00	0,00
1311 Etat et établissements nationaux	48 000,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-111 619,02
--	-------------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 197
LIBELLE : TRAVAUX ACCESSIBILITE AD'AP

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	18 543,77	a 10 056,23	50 000,00	b 50 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	18 543,77	10 056,23	50 000,00	50 000,00	
2313	Constructions	17 583,77	0,00	50 000,00	50 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	960,00	10 056,23	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 10 000,00	d 10 000,00
13	Subventions d'investissement	10 000,00	10 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 056,23
--	------------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 198
LIBELLE : EAUX PLUVIALES GUILLESTRE LA FRAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 38 000,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		38 000,00
1311	Etat et établissements nationaux		0,00		38 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-112 000,00
--	-------------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 199

LIBELLE : EAUX PLUVIALES AIGUILLES LA PLAINE DES RIBES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	13 360,53	a 2 856,00	21 600,00	b 21 600,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 856,00	0,00	0,00	
2041642	SPIC - Bâtiments et installations	0,00	2 856,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	13 360,53	0,00	21 600,00	21 600,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	13 360,53	0,00	21 600,00	21 600,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d	10 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00		10 800,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00		10 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 656,00
--	------------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201
LIBELLE : EAUX PLUVIALES VARS LES CLAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	2 400,00	b 2 400,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 400,00
--	------------------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 202
LIBELLE : TRANSFERT COMPETENCE EAUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	16 080,00	a 70 000,00	97 514,00	b 97 514,00	b
20	Immobilisations incorporelles	16 080,00	70 000,00	97 514,00	97 514,00	
2031	Frais d'études	16 080,00	70 000,00	97 514,00	97 514,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	81 600,00	d 77 000,00
13	Subventions d'investissement	81 600,00	77 000,00
1318	Autres	81 600,00	77 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 914,00
--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 203

LIBELLE : EAUX PLUVIALES EYGLIERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	3 600,00	a 0,00	4 000,00	b 4 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 600,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 600,00	0,00	4 000,00	4 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 000,00
--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 204

LIBELLE : VEHICULES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	22 704,26	a 62 612,81	30 000,00	b 30 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	22 704,26	62 612,81	30 000,00	30 000,00	
2182	Matériel de transport	22 704,26	62 612,81	30 000,00	30 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 36 000,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		36 000,00
1312	Régions		0,00		36 000,00
1313	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)

Excédent de financement si positif

Besoin de financement si négatif

-56 612,81

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 205
LIBELLE : MOBILIER BATIMENT COMMUNAUTAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 233,59	a 1 063,99	8 000,00	b 8 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 233,59	1 063,99	8 000,00	8 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	
2184	Mobilier	1 233,59	1 063,99	4 000,00	4 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 063,99
--	-----------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 206
LIBELLE : EAUX PLUVIALES DURANCETTE ST CREPIN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 13 136,11	13 137,00	b 13 137,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	13 136,11	13 137,00	13 137,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	13 136,11	13 137,00	13 137,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-26 273,11
--	-------------------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
- (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
- (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 207
LIBELLE : EAUX PLUVIALES DIVERS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 5 040,00	5 000,00	b 5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	5 040,00	0,00	0,00	
2041642	SPIC - Bâtiments et installations	0,00	5 040,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 040,00
--	------------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 208
LIBELLE : EAUX PLUVIALES LE COLLET CVV

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d	3 600,00
13	Subventions d'investissement	0,00		3 600,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00		3 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 400,00
--	-----------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 32
LIBELLE : AMENAGEMENT MAISON QUEYRAS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	12 845,64	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 567,20	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	1 567,20	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	10 035,24	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 035,24	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 243,20	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 243,20	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d
13 Subventions d'investissement			0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées			0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 74
LIBELLE : MAISON DE L'ESCARTON DE QUEYRAS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	16 632,00	a 42 072,00	190 000,00	b 190 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	16 632,00	42 072,00	190 000,00	190 000,00	
2314	Constructions sur sol d'autrui	16 632,00	42 072,00	190 000,00	190 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 48 000,00	d 32 000,00
13	Subventions d'investissement	48 000,00	32 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	48 000,00	32 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-152 072,00
--	-------------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 80
LIBELLE : CENTRE DE SECOURS CEILLAC

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
2111	Terrains nus	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00		d 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 000,00
--	-----------

- (1) Détailer les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 94
LIBELLE : CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS AIGUILLES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	1 536,00	a	19 543,80	337 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 536,00	5 916,45	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 536,00	5 916,45	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	13 627,35	21 372,65	21 372,65	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	13 627,35	21 372,65	21 372,65	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	315 627,35	315 627,35	
2313	Constructions	0,00	0,00	315 627,35	315 627,35	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d	514 500,00
13	Subventions d'investissement		0,00		514 500,00
1311	Etat et établissements nationaux		0,00		226 500,00
1313	Départements		0,00		288 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	157 956,20
--	------------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 97
LIBELLE : MAISON DE L ARTISANAT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	3 240,00	a 4 590,00	5 000,00	b 5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	3 240,00	4 590,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 240,00	4 590,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 590,00
--	-----------

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^e publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag ^t et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	144 573,66	0,00	0,00	0,00	0,00	69 866,00	0,00	0,00	0,00	23 137,00	0,00	237 576,66
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	69 866,00	0,00	0,00	0,00	23 137,00	0,00	93 003,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	144 573,66											144 573,66
Dépenses d'ordre	282 554,00											282 554,00
Total dépenses de l'exercice	1 708 691,66	0,00	0,00	0,00	0,00	146 866,00	0,00	0,00	0,00	23 137,00	0,00	1 878 694,66
RAR N-1 et reports	554 961,85	0,00	0,00	0,00	0,00	12 394,32	0,00	0,00	0,00	13 136,11	0,00	580 492,28
Total cumulé dépenses d'investissement	2 263 653,51	0,00	0,00	0,00	0,00	159 260,32	0,00	0,00	0,00	36 273,11	0,00	2 459 186,94
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 633 491,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 415,50	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	1 729 506,50
RAR N-1 et reports	729 680,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	729 680,44
Total cumulé recettes d'investissement	2 363 171,44	0,00	0,00	0,00	0,00	92 415,50	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	2 459 186,94

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	847 325,00	5 806 433,76	635 516,00	0,00	20 969,00	458 899,23	252 918,11	646 825,00	0,00	316 651,00	1 187 368,80	10 172 905,90
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	847 325,00	5 806 433,76	635 516,00	0,00	20 969,00	458 899,23	252 918,11	646 825,00	0,00	316 651,00	1 187 368,80	10 172 905,90
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	6 213 896,00	1 498 482,22	316 000,00	0,00	0,00	156 970,00	75 233,70	523 966,00	0,00	61 457,00	29 500,00	8 875 504,92
RAR N-1 et reports	1 297 400,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 297 400,98
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 511 296,98	1 498 482,22	316 000,00	0,00	0,00	156 970,00	75 233,70	523 966,00	0,00	61 457,00	29 500,00	10 172 905,90

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	---	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		2 263 653,51	0,00	0,00	0,00	0,00	159 260,32	0,00	0,00	0,00	36 273,11	0,00	2 459 186,94
Dépenses réelles		1 981 099,51	0,00	0,00	0,00	0,00	82 260,32	0,00	0,00	0,00	36 273,11	0,00	2 099 632,94
020 Dépenses imprévues (investissement)		24 088,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 088,66
020 Dépenses imprévues (investissement)		24 088,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 088,66
16 Emprunts et dettes assimilées		52 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 605,00
1641 Emprunts en euros		51 965,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 965,00
165 Dépôts et cautionnements reçus		640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	640,00
204 Subventions d'équipement versées		51 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 300,00
2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études		51 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 300,00
27 Autres immobilisations financières		68 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 200,00
276358 Autres groupements		68 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 200,00
Opérations d'équipement		1 784 905,85	0,00	0,00	0,00	0,00	82 260,32	0,00	0,00	0,00	36 273,11	0,00	1 903 439,28
105 AMENAGEMENT EAUX VIVES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 644,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 644,32
162 PROTECTION CAPTAGES EAU POTABLE		14 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 320,00
163 S.I.G. SYSTEME INFORMATION GEO-SIG DEPARTEMENT		4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
164 SENTIERS-SIGNEALETIQUE DE RANDONNEE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 616,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 616,00
167 LOCAUX ADMINISTRATIFS-BATIMENT COMMUNAUTAIRES		33 047,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 047,46
178 INVESTISSEMENTS COURANTS		40 476,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 476,24
184 CHARTE SIGNEALETIQUE		11 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 950,00
189 ESPACE THERMO MINERAL du PLAN DE PHASY		303 156,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 156,30
190 PASSARELLE GABOYER ET CULEE RIVE GAUCHE		888,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	888,00
192 INFORMATIQUE ET TELEHONIE		45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
195 PROJETS AGRICOLES		51 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 300,00
196 TEPCV RENOVATION ENERGETIQUE GENDARMERIE		159 619,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 619,02
197 TRAVAUX ACCESSIBILITE AD'AP		60 056,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 056,23
198 EAUX PLUVIALES GUILLESTRE LA FRAIRIE		150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
199 EAUX PLUVIALES AIGUILLES LA PLAINE DES RIBES		24 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 456,00
201 EAUX PLUVIALES VARS LES CLAUX		2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
202 TRANSFERT COMPETENCE EAUX		167 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 514,00
203 EAUX PLUVIALES EYGLIERS		4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
204 VEHICULES		92 612,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 612,81
205 MOBILIER BATIMENT COMMUNAUTAIRE		9 063,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 063,99

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	206 EAUX PLUVIALES DURANCETTE ST CREPIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 273,11	0,00	26 273,11
	207 EAUX PLUVIALES DIVERS	10 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 040,00
	208 EAUX PLUVIALES LE COLLET CVV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
	74 MAISON DE L ESCARTON DE QUEYRAS	232 072,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 072,00
	80 CENTRE DE SECOURS CEILLAC	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
	94 CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS AIGUILLES	356 543,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	356 543,80
	97 MAISON DE L ARTISANAT	9 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 590,00
	Dépenses d'ordre	282 554,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 554,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	273 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 902,00
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	19 216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 216,00
13912	<i>Régions</i>	52 177,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 177,00
13913	<i>Départements</i>	129 057,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 057,00
139141	<i>Communes membres du GFP</i>	586,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	586,00
139151	<i>GFP de rattachement</i>	467,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	467,00
139158	<i>Autres groupements</i>	1 797,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 797,00
13916	<i>Autres établissements publics locaux</i>	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,00
13918	<i>Autres</i>	70 591,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 591,00
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
041	Opérations patrimoniales	8 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 652,00
2313	Constructions	8 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 652,00
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	2 363 171,44	0,00	0,00	0,00	0,00	92 415,50	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	2 459 186,94
	Recettes réelles	1 551 980,44	0,00	0,00	0,00	0,00	92 415,50	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	1 647 995,94
001	<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>	512 680,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	512 680,44
001	<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>	512 680,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	512 680,44
10	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
10222	<i>F.C.T.V.A.</i>	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
	Opérations d'équipement	1 009 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 415,50	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	1 105 315,50
	105 AMENAGEMENT EAUX VIVES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 274,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 274,00
	164 SENTIERS-SIGNEALETIQUE DE RANDONNEE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 141,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 141,50
	167 LOCAUX ADMINISTRATIFS-BATIMENT COMMUNAUTAIRI	83 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 400,00
	184 CHARTE SIGNEALETIQUE	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	196 TEPGV RENOVATION ENERGETIQUE GENDARMERIE	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00
	197 TRAVAUX ACCESSIBILITE AD'AP	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs et publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	198 EAUX PLUVIALES GUILLESTRE LA FRAIRIE	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
	199 EAUX PLUVIALES AIGUILLES LA PLAINE DES RIBES	10 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 800,00
	202 TRANSFERT COMPETENCE EAUX	158 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 600,00
	204 VEHICULES	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
	208 EAUX PLUVIALES LE COLLET CVV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	3 600,00
	74 MAISON DE L' ESCARTON DE QUEYRAS	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
	94 CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS AIGUILLES	514 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	514 500,00
	<i>Recettes d'ordre</i>	<i>811 197,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>811 197,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>68 200,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>68 200,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>68 200,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>68 200,00</i>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>734 339,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>734 339,00</i>
28031	Amortissements des frais d'études	107 962,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 962,00
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	313,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	313,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	789,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	789,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	756,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	756,00
28041631	SPA - Biens mobiliers, matériel et études	3 671,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 671,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	52 457,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 457,00
28051	Concessions et droits similaires	2 519,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 519,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	62 773,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 773,00
281318	Autres bâtiments publics	194 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194 855,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construc	17 019,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 019,00
28138	Autres constructions	87 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 880,00
28141	Bâtiments publics	2 985,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 985,00
28145	Installations générales, agencements et aménagements	197,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197,00
28151	Réseaux de voirie	1 256,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 256,00
28152	Installations de voirie	10 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 892,00
281538	Autres réseaux	1 887,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 887,00
281561	Matériel roulant	1 593,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 593,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	41 359,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 359,00
281735	Installations générales, agencements, aménagements construc	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	13 162,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 162,00
28182	Matériel de transport	75 529,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 529,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	34 616,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 616,00
28184	Mobilier	9 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 755,00
28188	Autres immobilisations corporelles	8 864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 864,00
041	Opérations patrimoniales	8 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 652,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2031	Frais d'études	8 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 652,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		847 325,00	5 806 433,76	635 516,00	0,00	20 969,00	458 899,23	252 918,11	646 825,00	0,00	316 651,00	1 187 368,80	10 172 905,90
Dépenses réelles		44 786,00	5 806 433,76	635 516,00	0,00	20 969,00	458 899,23	252 918,11	646 825,00	0,00	316 651,00	1 187 368,80	9 370 366,90
011	Charges à caractère général	0,00	1 502 717,41	185 892,00	0,00	5 310,00	228 905,00	13 512,00	161 815,00	0,00	26 240,00	79 661,00	2 204 052,41
60611	Eau et assainissement	0,00	3 990,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00	0,00	0,00	0,00	75,00	400,00	5 915,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	15 760,00	0,00	0,00	0,00	19 800,00	0,00	170,00	0,00	230,00	4 900,00	40 860,00
60613	Chauffage urbain	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	280,00	0,00	0,00	0,00	28 280,00
60622	Carburants	0,00	16 900,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 300,00	0,00	360,00	0,00	26 060,00
60623	Alimentation	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	65 130,00	0,00	0,00	0,00	69 630,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 650,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	25 800,00	3 000,00	0,00	0,00	16 450,00	100,00	1 330,00	0,00	400,00	3 400,00	50 480,00
60636	Vêtements de travail	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00
6064	Fournitures administratives	0,00	7 030,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	1 000,00	8 230,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00	1 100,00	520,00	0,00	0,00	100,00	13 920,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	28 351,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	1 000,00	39 200,00	0,00	11 820,00	36 880,00	133 251,00
6125	Crédit-bail immobilier	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	22 100,00	1 400,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	500,00	0,00	1 800,00	1 000,00	30 800,00
6135	Locations mobilières	0,00	9 040,00	0,00	0,00	0,00	9 400,00	912,00	4 510,00	0,00	0,00	50,00	23 912,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	10 893,00	17 000,00	0,00	0,00	25 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 396,00	59 739,00
61551	Matériel roulant	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00	0,00	4 000,00	0,00	500,00	0,00	19 600,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
6156	Maintenance	0,00	33 120,00	0,00	0,00	960,00	9 646,00	1 800,00	3 500,00	0,00	0,00	3 200,00	52 226,00
6161	Assurance multirisques	0,00	19 688,20	1 200,00	0,00	0,00	974,00	0,00	0,00	0,00	885,00	505,00	23 252,20
6168	Autres primes d'assurance	0,00	30 635,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 635,00
617	Etudes et recherches	0,00	902 570,21	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	910 220,21
6182	Documentation générale et technique	0,00	10 484,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	100,00	0,00	50,00	0,00	12 634,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	19 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	500,00	1 900,00	23 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 640,00
6226	Honoraires	0,00	46 500,00	0,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 400,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160,00	75 160,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 045,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 045,00
6231	Annonces et insertions	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	1 200,00	0,00	0,00	500,00	0,00	1 650,00	250,00	0,00	30,00	0,00	3 630,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00	2 100,00	300,00	0,00	1 000,00	0,00	7 800,00
6237	Publications	0,00	2 800,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	5 500,00	0,00	0,00	2 000,00	700,00	400,00	30 900,00	0,00	840,00	1 000,00	41 340,00
6257	Réceptions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	2 300,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 450,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	17 303,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	17 503,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	28 303,00	0,00	0,00	350,00	2 900,00	1 600,00	1 650,00	0,00	750,00	800,00	36 353,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	25,00	0,00	0,00	9 059,00	19 984,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	30 988,00	0,00	0,00	0,00	23 325,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	3 330,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	59 600,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 600,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	5 450,00	0,00	0,00	0,00	49 700,00	100,00	1 150,00	0,00	0,00	500,00	56 900,00
63512	Taxes foncières	0,00	8 012,00	18 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 081,00	31 493,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	892,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	892,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	868 234,01	0,00	0,00	15 659,00	229 994,23	227 390,00	484 610,00	0,00	290 411,00	169 786,00	2 286 084,24
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 317,62	0,00	0,00	50,00	698,56	732,00	1 906,00	0,00	865,00	516,00	7 085,18
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	15 757,07	0,00	0,00	342,00	4 744,52	4 882,00	2 501,00	0,00	5 879,00	3 513,00	37 618,59
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	1 390,98	0,00	0,00	30,00	417,92	439,00	1 150,00	0,00	519,00	311,00	4 257,90
64111	Rémunération principale	0,00	364 870,12	0,00	0,00	10 049,00	75 194,15	87 589,00	47 702,00	0,00	141 237,00	73 248,00	799 889,27
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	11 945,91	0,00	0,00	0,00	2 530,69	3 777,00	2 880,00	0,00	4 643,00	4 587,00	30 363,60
64118	Autres indemnités	0,00	142 784,61	0,00	0,00	491,00	23 266,00	13 675,00	9 270,00	0,00	27 840,00	12 707,00	230 033,61
64131	Rémunérations	0,00	73 551,84	0,00	0,00	0,00	50 529,41	41 974,00	329 121,00	0,00	26 148,00	25 473,00	546 797,25
64136	Indemnités de préavis et de licenciement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	11 000,90	0,00	0,00	0,00	11 345,60	9 393,00	1 823,00	0,00	3 784,00	2 750,00	40 096,50
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 697,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 697,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	83 058,04	0,00	0,00	1 520,00	30 584,32	34 293,00	20 040,00	0,00	30 743,00	19 954,00	220 192,36
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	121 835,97	0,00	0,00	3 145,00	24 745,78	19 716,00	15 996,00	0,00	45 523,00	23 908,00	254 869,75
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	4 228,14	0,00	0,00	0,00	3 093,74	4 227,00	16 549,00	0,00	1 497,00	1 411,00	31 005,88
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	4 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 860,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	3 552,01	0,00	0,00	0,00	2 598,74	3 551,00	13 900,00	0,00	1 257,00	1 185,00	26 043,75
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 130,80	0,00	0,00	32,00	244,80	445,00	1 772,00	0,00	476,00	223,00	4 323,60

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6488	Autres charges	0,00	23 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 950,00
014	Atténuations de produits	0,00	2 808 564,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 808 564,00
739211	Attributions de compensation	0,00	2 282 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 282 820,00
739221	FNGIR	0,00	337 899,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	337 899,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	0,00	187 845,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	187 845,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	606 043,28	449 624,00	0,00	0,00	0,00	8 016,11	400,00	0,00	0,00	931 597,80	1 995 681,19
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	0,00	348 300,28	0,00	0,00	0,00	0,00	8 016,11	0,00	0,00	0,00	83 560,00	439 876,39
6531	Indemnités	0,00	65 143,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 143,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6535	Formation	0,00	3 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 550,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	438 524,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	438 524,00
65548	Autres contributions	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
657351	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00
657364	SPIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65738	Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	763 593,80	763 593,80
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	173 750,00	11 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 444,00	212 294,00
66	Charges financières	26 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 110,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	27 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 548,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 438,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 438,00
67	Charges exceptionnelles	18 676,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	6 324,00	29 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	18 676,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	6 324,00	29 700,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	20 175,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 175,06
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	0,00	16 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 700,00
6875	Dotations aux prov. pour risques et charges exceptionnels	0,00	3 475,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 475,06
Dépenses d'ordre		802 539,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	802 539,00
023	Virement à la section d'investissement	68 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 200,00
023	Virement à la section d'investissement	68 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 200,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	734 339,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734 339,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	734 339,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734 339,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
	Total recettes de fonctionnement	7 511 296,98	1 498 482,22	316 000,00	0,00	0,00	156 970,00	75 233,70	523 966,00	0,00	61 457,00	29 500,00	10 172 905,90
	Recettes réelles	7 237 394,98	1 498 482,22	316 000,00	0,00	0,00	79 970,00	75 233,70	523 966,00	0,00	61 457,00	29 500,00	9 822 003,90
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 297 400,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 297 400,98
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 297 400,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 297 400,98
013	Atténuations de charges	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	19 054,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	41 054,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	19 054,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	41 054,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	451 358,22	0,00	0,00	0,00	10 700,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	1 500,00	643 558,22
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
70848	aux autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 200,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	427 358,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	427 358,22
70878	par d'autres redevables	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
73	Impôts et taxes	5 939 994,00	332 057,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 272 051,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 168 884,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 168 884,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	469 068,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	469 068,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	72 513,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 513,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	229 529,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 529,00
73211	Attribution de compensation	0,00	277 712,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277 712,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	4 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 345,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	657 427,00	0,00	0,00	0,00	39 730,00	75 233,70	343 966,00	0,00	61 457,00	0,00	1 177 813,70
74124	Dotation d'intercommunalité	0,00	215 427,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 427,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	0,00	380 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 000,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	60 000,00	0,00	0,00	56 500,00	0,00	116 530,00
7472	Régions	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 967,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 967,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266,70	314 000,00	0,00	0,00	0,00	314 266,70
74751	GFP de rattachement	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 466,00	0,00	0,00	0,00	31 466,00
7478	Autres organismes	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	39 700,00	1 000,00	26 500,00	0,00	4 957,00	0,00	84 157,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	46 210,00	316 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	377 210,00
752	Revenus des immeubles	0,00	4 000,00	316 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	335 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	42 210,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 210,00
77	Produits exceptionnels	0,00	4 430,00	0,00	0,00	0,00	8 486,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 916,00

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A1****PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 430,00	0,00	0,00	0,00	8 486,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 916,00
	Recettes d'ordre	273 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 902,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>273 902,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>77 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>350 902,00</i>
722	<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>77 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>77 000,00</i>
777	<i>Quote-part des subventions d'investissement transférées au co</i>	<i>273 902,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>273 902,00</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales**

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	847 325,00	5 806 433,76	6 653 758,76
Dépenses de l'exercice	847 325,00	5 806 433,76	6 653 758,76
011 Charges à caractère général	0,00	1 502 717,41	1 502 717,41
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	868 234,01	868 234,01
014 Atténuations de produits	0,00	2 808 564,00	2 808 564,00
023 Virement à la section d'investissement	68 200,00	0,00	68 200,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	734 339,00	0,00	734 339,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	606 043,28	606 043,28
66 Charges financières	26 110,00	0,00	26 110,00
67 Charges exceptionnelles	18 676,00	700,00	19 376,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	20 175,06	20 175,06
RECETTES TOTALES (2)	7 511 296,98	1 498 482,22	9 009 779,20
Recettes de l'exercice	6 213 896,00	1 498 482,22	7 712 378,22
013 Atténuations de charges	0,00	7 000,00	7 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	273 902,00	0,00	273 902,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	451 358,22	451 358,22
73 Impôts et taxes	5 939 994,00	332 057,00	6 272 051,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	657 427,00	657 427,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	46 210,00	46 210,00
77 Produits exceptionnels	0,00	4 430,00	4 430,00
Restes à réaliser - reports	1 297 400,98	0,00	1 297 400,98
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 297 400,98	0,00	1 297 400,98

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1

Sous-fonction 02				
	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	5 484 635,76	91 593,00	25 419,00	204 786,00
Dépenses de l'exercice	5 484 635,76	91 593,00	25 419,00	204 786,00
011 Charges à caractère général	1 455 216,41	8 400,00	21 000,00	18 101,00
012 Charges de personnel et frais assimil	851 580,01	0,00	4 419,00	12 235,00
014 Atténuations de produits	2 808 564,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	349 100,28	83 193,00	0,00	173 750,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	700,00
68 Dotations aux amortissements et aux p	20 175,06	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	1 484 482,22	0,00	10 000,00	4 000,00
Recettes de l'exercice	1 484 482,22	0,00	10 000,00	4 000,00
013 Atténuations de charges	7 000,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	441 358,22	0,00	10 000,00	0,00
73 Impôts et taxes	332 057,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participation	657 427,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	42 210,00	0,00	0,00	4 000,00
77 Produits exceptionnels	4 430,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques**

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	635 516,00	635 516,00
Dépenses de l'exercice	635 516,00	635 516,00
011 Charges à caractère général	185 892,00	185 892,00
65 Autres charges de gestion courante	449 624,00	449 624,00
RECETTES TOTALES (2)	316 000,00	316 000,00
Recettes de l'exercice	316 000,00	316 000,00
75 Autres produits de gestion courante	316 000,00	316 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	110 Services communs	113 Pompiers, incendies et secours
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	164 492,00	471 024,00
Dépenses de l'exercice	164 492,00	471 024,00
011 Charges à caractère général	158 492,00	27 400,00
65 Autres charges de gestion courante	6 000,00	443 624,00
RECETTES TOTALES (2)	316 000,00	0,00
Recettes de l'exercice	316 000,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	316 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 3 Culture**

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	Total
DEPENSES TOTALES (2)	15 659,00	5 310,00	20 969,00
Dépenses de l'exercice	15 659,00	5 310,00	20 969,00
011 Charges à caractère général	0,00	5 310,00	5 310,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	15 659,00	0,00	15 659,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	324 Entretien du patrimoine culturel
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	15 659,00	5 310,00
Dépenses de l'exercice	15 659,00	5 310,00
011 Charges à caractère général	0,00	5 310,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	15 659,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 4 Sport et jeunesse**

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	346 970,23	111 929,00	458 899,23
Dépenses de l'exercice	346 970,23	111 929,00	458 899,23
011 Charges à caractère général	184 644,00	44 261,00	228 905,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	162 326,23	67 668,00	229 994,23
RECETTES TOTALES (2)	126 540,00	30 430,00	156 970,00
Recettes de l'exercice	126 540,00	30 430,00	156 970,00
013 Atténuations de charges	19 054,00	0,00	19 054,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	77 000,00	0,00	77 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	10 700,00	10 700,00
74 Dotations, subventions et participations	20 000,00	19 730,00	39 730,00
75 Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	2 000,00
77 Produits exceptionnels	8 486,00	0,00	8 486,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	67 054,00	259 916,23	20 000,00	111 929,00
Dépenses de l'exercice	67 054,00	259 916,23	20 000,00	111 929,00
011 Charges à caractère général	67 054,00	97 590,00	20 000,00	44 261,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	162 326,23	0,00	67 668,00
RECETTES TOTALES (2)	22 000,00	104 540,00	0,00	30 430,00
Recettes de l'exercice	22 000,00	104 540,00	0,00	30 430,00
013 Atténuations de charges	0,00	19 054,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	77 000,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	10 700,00
74 Dotations, subventions et participations	20 000,00	0,00	0,00	19 730,00
75 Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	8 486,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 5 Interventions sociales et santé**

CHAPITRES (1)	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	8 946,00	243 972,11	252 918,11
Dépenses de l'exercice	8 946,00	243 972,11	252 918,11
011 Charges à caractère général	0,00	13 512,00	13 512,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	8 946,00	218 444,00	227 390,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	8 016,11	8 016,11
67 Charges exceptionnelles	0,00	4 000,00	4 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	75 233,70	75 233,70
Recettes de l'exercice	0,00	75 233,70	75 233,70
74 Dotations, subventions et participations	0,00	75 233,70	75 233,70

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51	Sous-fonction 52
	510 Services communs	520 Services communs
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	8 946,00	243 972,11
Dépenses de l'exercice	8 946,00	243 972,11
011 Charges à caractère général	0,00	13 512,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	8 946,00	218 444,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	8 016,11
67 Charges exceptionnelles	0,00	4 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	75 233,70
Recettes de l'exercice	0,00	75 233,70
74 Dotations, subventions et participations	0,00	75 233,70

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 6 Famille**

CHAPITRES (1)	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	Total
DEPENSES TOTALES (2)	35 860,00	610 965,00	646 825,00
Dépenses de l'exercice	35 860,00	610 965,00	646 825,00
011 Charges à caractère général	6 700,00	155 115,00	161 815,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	29 160,00	455 450,00	484 610,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	400,00	400,00
RECETTES TOTALES (2)	33 966,00	490 000,00	523 966,00
Recettes de l'exercice	33 966,00	490 000,00	523 966,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	180 000,00	180 000,00
74 Dotations, subventions et participations	33 966,00	310 000,00	343 966,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement**

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	101 413,00	215 238,00	316 651,00
Dépenses de l'exercice	101 413,00	215 238,00	316 651,00
011 Charges à caractère général	11 820,00	14 420,00	26 240,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	89 593,00	200 818,00	290 411,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	61 457,00	61 457,00
Recettes de l'exercice	0,00	61 457,00	61 457,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	61 457,00	61 457,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 83		
	811 Eau et assainissement.	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	833 Préservation du milieu naturel
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	11 820,00	89 593,00	11 591,00	130 068,00	73 579,00
Dépenses de l'exercice	11 820,00	89 593,00	11 591,00	130 068,00	73 579,00
011 Charges à caractère général	11 820,00	0,00	0,00	0,00	14 420,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	89 593,00	11 591,00	130 068,00	59 159,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	61 457,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	61 457,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	61 457,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT
A1.1**FONCTION 9 Action économique**

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	93 Aides à l'énergie, aux industries, au	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	351 667,00	4 089,00	831 612,80	1 187 368,80
Dépenses de l'exercice	351 667,00	4 089,00	831 612,80	1 187 368,80
011 Charges à caractère général	54 965,00	4 089,00	20 607,00	79 661,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	122 374,00	0,00	47 412,00	169 786,00
65 Autres charges de gestion courante	168 004,00	0,00	763 593,80	931 597,80
67 Charges exceptionnelles	6 324,00	0,00	0,00	6 324,00
RECETTES TOTALES (2)	18 000,00	1 500,00	10 000,00	29 500,00
Recettes de l'exercice	18 000,00	1 500,00	10 000,00	29 500,00
013 Atténuations de charges	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
75 Autres produits de gestion courante	3 000,00	0,00	10 000,00	13 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2****FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales**

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 263 653,51	2 263 653,51
Dépenses de l'exercice	1 708 691,66	1 708 691,66
Non individualisées en opérations	418 475,66	418 475,66
020 Dépenses imprévues (investissement)	24 088,66	24 088,66
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	273 902,00	273 902,00
16 Emprunts et dettes assimilées	52 285,00	52 285,00
27 Autres immobilisations financières	68 200,00	68 200,00
N° Opérations	1 290 216,00	1 290 216,00
182 CENTRE DE SECOURS VARS	8 652,00	8 652,00
163 S.I.G. SYSTEME INFORMATION GEO-SI	1 800,00	1 800,00
189 ESPACE THERMO MINERAL du PLAN D	86 000,00	86 000,00
202 TRANSFERT COMPETENCE EAUX	97 514,00	97 514,00
163 S.I.G. SYSTEME INFORMATION GEO-SI	3 000,00	3 000,00
195 PROJETS AGRICOLES	51 300,00	51 300,00
178 INVESTISSEMENTS COURANTS	20 000,00	20 000,00
184 CHARTE SIGNALTIQUE	11 950,00	11 950,00
192 INFORMATIQUE ET TELEHONIE	45 000,00	45 000,00
204 VEHICULES	30 000,00	30 000,00
205 MOBILIER BATIMENT COMMUNAUTAI	8 000,00	8 000,00
80 CENTRE DE SECOURS CEILLAC	2 000,00	2 000,00
94 CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS	21 372,65	21 372,65
162 PROTECTION CAPTAGES EAU POTABL	10 000,00	10 000,00
167 LOCAUX ADMINISTRATIFS-BATIMENT C	5 000,00	5 000,00
189 ESPACE THERMO MINERAL du PLAN D	20 000,00	20 000,00
196 TEPCV RENOVATION ENERGETIQUE G	125 000,00	125 000,00
197 TRAVAUX ACCESSIBILITE AD'AP	50 000,00	50 000,00
198 EAUX PLUVIALES GUILLESTRE LA FRA	150 000,00	150 000,00
199 EAUX PLUVIALES AIGUILLES LA PLAIN	21 600,00	21 600,00
201 EAUX PLUVIALES VARS LES CLAUX	2 400,00	2 400,00
203 EAUX PLUVIALES EYGLIERS	4 000,00	4 000,00
207 EAUX PLUVIALES DIVERS	5 000,00	5 000,00
74 MAISON DE L ESCARTON DE QUEYRAS	190 000,00	190 000,00
94 CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS	315 627,35	315 627,35

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2**

	01 Opérations non ventilables	Total
97 MAISON DE L'ARTISANAT	5 000,00	5 000,00
Restes à réaliser - reports	554 961,85	554 961,85
Non individualisées en opérations	51 620,00	51 620,00
16 Emprunts et dettes assimilées	320,00	320,00
204 Subventions d'équipement versées	51 300,00	51 300,00
N° Opérations	503 341,85	503 341,85
178 INVESTISSEMENTS COURANTS	1 800,00	1 800,00
190 PASSARELLE GABOYER ET CULEE RIV	888,00	888,00
202 TRANSFERT COMPETENCE EAUX	70 000,00	70 000,00
94 CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS	5 916,45	5 916,45
97 MAISON DE L'ARTISANAT	4 590,00	4 590,00
199 EAUX PLUVIALES AIGUILLES LA PLAIN	2 856,00	2 856,00
207 EAUX PLUVIALES DIVERS	5 040,00	5 040,00
178 INVESTISSEMENTS COURANTS	18 676,24	18 676,24
204 VEHICULES	62 612,81	62 612,81
205 MOBILIER BATIMENT COMMUNAUTAI	1 063,99	1 063,99
94 CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS	13 627,35	13 627,35
162 PROTECTION CAPTAGES EAU POTABL	4 320,00	4 320,00
167 LOCAUX ADMINISTRATIFS-BATIMENT C	28 047,46	28 047,46
189 ESPACE THERMO MINERAL du PLAN D	197 156,30	197 156,30
196 TEPCV RENOVATION ENERGETIQUE G	34 619,02	34 619,02
197 TRAVAUX ACCESSIBILITE AD'AP	10 056,23	10 056,23
74 MAISON DE L' ESCARTON DE QUEYRAS	42 072,00	42 072,00
RECETTES TOTALES (2)	2 363 171,44	2 363 171,44
Recettes de l'exercice	1 633 491,00	1 633 491,00
Non affectées aux opérations	832 539,00	832 539,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	68 200,00	68 200,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	734 339,00	734 339,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	30 000,00
Affectées aux opérations	800 952,00	800 952,00
182 CENTRE DE SECOURS VARS	8 652,00	8 652,00
167 LOCAUX ADMINISTRATIFS-BATIMENT C	54 000,00	54 000,00
184 CHARTE SIGNALETIQUE	20 000,00	20 000,00
197 TRAVAUX ACCESSIBILITE AD'AP	10 000,00	10 000,00
198 EAUX PLUVIALES GUILLESTRE LA FRA	38 000,00	38 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2**

	01 Opérations non ventilables	Total
199 EAUX PLUVIALES AIGUILLES LA PLAIN	10 800,00	10 800,00
202 TRANSFERT COMPETENCE EAUX	77 000,00	77 000,00
204 VEHICULES	36 000,00	36 000,00
74 MAISON DE L' ESCARTON DE QUEYRAS	32 000,00	32 000,00
94 CONSTRUCTION CENTRE DE SECOURS	514 500,00	514 500,00
Restes à réaliser - reports	729 680,44	729 680,44
Non affectées aux opérations	512 680,44	512 680,44
001 Solde d'exécution de la section d'investis	512 680,44	512 680,44
Affectées aux opérations	217 000,00	217 000,00
167 LOCAUX ADMINISTRATIFS-BATIMENT C	29 400,00	29 400,00
196 TEPCV RENOVATION ENERGETIQUE G	48 000,00	48 000,00
197 TRAVAUX ACCESSIBILITE AD/AP	10 000,00	10 000,00
202 TRANSFERT COMPETENCE EAUX	81 600,00	81 600,00
74 MAISON DE L' ESCARTON DE QUEYRAS	48 000,00	48 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2****FONCTION 4 Sport et jeunesse**

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	159 260,32	159 260,32
Dépenses de l'exercice	146 866,00	146 866,00
N° Opérations	146 866,00	146 866,00
164 SENTIERS-SIGNELETIQUE DE RANDON	77 000,00	77 000,00
164 SENTIERS-SIGNELETIQUE DE RANDON	26 336,00	26 336,00
164 SENTIERS-SIGNELETIQUE DE RANDON	43 530,00	43 530,00
Restes à réaliser - reports	12 394,32	12 394,32
N° Opérations	12 394,32	12 394,32
105 AMENAGEMENT EAUX VIVES	8 644,32	8 644,32
164 SENTIERS-SIGNELETIQUE DE RANDON	3 750,00	3 750,00
RECETTES TOTALES (2)	92 415,50	92 415,50
Recettes de l'exercice	92 415,50	92 415,50
Affectées aux opérations	92 415,50	92 415,50
105 AMENAGEMENT EAUX VIVES	43 274,00	43 274,00
164 SENTIERS-SIGNELETIQUE DE RANDON	49 141,50	49 141,50

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41
	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (2)	159 260,32
Dépenses de l'exercice	146 866,00
N° Opérations	146 866,00
164 SENTIERS-SIGNELETIQUE DE RANDON	77 000,00
164 SENTIERS-SIGNELETIQUE DE RANDON	26 336,00
164 SENTIERS-SIGNELETIQUE DE RANDON	43 530,00
Restes à réaliser - reports	12 394,32
N° Opérations	12 394,32
105 AMENAGEMENT EAUX VIVES	8 644,32

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2**

Sous-fonction 41	
414 Autres équipements	

164 SENTIERS-SIGNALETIQUE DE RANDON	3 750,00
RECETTES TOTALES (2)	92 415,50
Recettes de l'exercice	92 415,50
Affectées aux opérations	92 415,50
105 AMENAGEMENT EAUX VIVES	43 274,00
164 SENTIERS-SIGNALETIQUE DE RANDON	49 141,50

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT
IV**A1.2****FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement**

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	36 273,11	36 273,11
Dépenses de l'exercice	23 137,00	23 137,00
N° Opérations	23 137,00	23 137,00
206 EAUX PLUVIALES DURANCETTE ST CR	13 137,00	13 137,00
208 EAUX PLUVIALES LE COLLET CVV	10 000,00	10 000,00
Restes à réaliser - reports	13 136,11	13 136,11
N° Opérations	13 136,11	13 136,11
206 EAUX PLUVIALES DURANCETTE ST CR	13 136,11	13 136,11
RECETTES TOTALES (2)	3 600,00	3 600,00
Recettes de l'exercice	3 600,00	3 600,00
Affectées aux opérations	3 600,00	3 600,00
208 EAUX PLUVIALES LE COLLET CVV	3 600,00	3 600,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	
	811 Eau et assainissement.	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES TOTALES (2)	26 273,11	10 000,00
Dépenses de l'exercice	13 137,00	10 000,00
N° Opérations	13 137,00	10 000,00
206 EAUX PLUVIALES DURANCETTE ST CR	13 137,00	0,00
208 EAUX PLUVIALES LE COLLET CVV	0,00	10 000,00
Restes à réaliser - reports	13 136,11	0,00
N° Opérations	13 136,11	0,00
206 EAUX PLUVIALES DURANCETTE ST CR	13 136,11	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	3 600,00
Recettes de l'exercice	0,00	3 600,00
Affectées aux opérations	0,00	3 600,00
208 EAUX PLUVIALES LE COLLET CVV	0,00	3 600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 020 242,00			Niveau de taux (5)	Taux actuel				
1641 Emprunts en euros (total)					1 020 242,00								
07086528	CREDIT FONCIER	12/12/2008		18/03/2009	150 000,00	F		5.2	5.4707	T	X	N	A-1
A2909945	CAISSE D'EPARGNE PAC	03/12/2009		25/03/2010	870 242,00	F		4.13	4.13	A	X	N	A-1
Total général					1 020 242,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		644 143,51					51 965,39	27 548,35	0,00	15 951,85
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		644 143,51					51 965,39	27 548,35	0,00	15 951,85
07086528	N	0,00		100 948,73	10,92	F		5.4707	6 994,23	5 114,41	0,00	176,43
A2909945	N	0,00		543 194,78	9,17	F		4,13	44 971,16	22 433,94	0,00	15 775,42
Total général		0,00		644 143,51					51 965,39	27 548,35	0,00	15 951,85

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)		A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	644 143,51					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	
Total								

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES**IV**
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)
A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A2.7**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 500,00€			20/11/2014
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	205 concessions et droits similaires	2	20/11/2014
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage technique	5	20/11/2014
Linéaire	2031 Frais d'études	5	03/11/2016
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	03/11/2016
Linéaire	2051 Concessions et droits similaires	2	03/11/2016
Linéaire	21318 Constructions - Autres bâtiments publics	30	03/11/2016
Linéaire	2152 installation de voirie	25	03/11/2016
Linéaire	2152 Installations de voirie	20	03/11/2016
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques	15	03/11/2016
Linéaire	appareils de levage-ascenseurs	20	03/11/2016
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrain	15	03/11/2016
Linéaire	Bâtiments durables	30	03/11/2016
Linéaire	Bâtiments légers, abris	10	03/11/2016
Linéaire	Camions et véhicules industriels	8	03/11/2016
Linéaire	coffre fort	20	03/11/2016
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	15	03/11/2016
Linéaire	Equipements sportifs	12	03/11/2016
Linéaire	Installations de voirie	25	03/11/2016
Linéaire	installations et appareils de chauffage	20	03/11/2016
Linéaire	logiciel	2	03/11/2016
Linéaire	Matériel classique divers	6	03/11/2016
Linéaire	materiel de bureau électrique ou électronique	2	03/11/2016
Linéaire	matériel informatique	3	03/11/2016
Linéaire	Mobiliers	12	03/11/2016
Linéaire	Petit équipement et outillage d'atelier	2	03/11/2016
Linéaire	Plantations	20	03/11/2016
Linéaire	vélos électriques	4	03/11/2016
Linéaire	Voirie et divers	20	03/11/2016
Linéaire	voitures, véhicules de tourisme	6	03/11/2016
Linéaire	Réseaux d'eau pluviale	50	21/09/2017

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS****A4**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	20 175,06		0,00	20 175,06	0,00	20 175,06
Provisions pour non recouvrabilité de tiers	3 475,06	29/03/2018	0,00	3 475,06	0,00	3 475,06
Provisions pour risques statutaires	16 700,00	29/03/2018	0,00	16 700,00	0,00	16 700,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	20 175,06		0,00	20 175,06	0,00	20 175,06

(1)Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)****A5**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions» qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES****A6.1****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	349 955,66	I 349 955,66
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	51 965,00	51 965,00
1641	Emprunts en euros	51 965,00	51 965,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	297 990,66	297 990,66
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	273 902,00	273 902,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	24 088,66	24 088,66
020	Dépenses imprévues (investissement)	24 088,66	24 088,66

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	349 955,66	580 492,28	D001 0,00	930 447,94

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES****A6.2****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	832 539,00	III 832 539,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	30 000,00	30 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	30 000,00
	Ressources propres internes de l'année (b)(3)	802 539,00	802 539,00
28031	Amortissements des frais d'études	107 962,00	107 962,00
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	313,00	313,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	789,00	789,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	756,00	756,00
28041631	SPA - Biens mobiliers, matériel et études	3 671,00	3 671,00
28041642	SPIC - Bâtiments et installations	52 457,00	52 457,00
28051	Concessions et droits similaires	2 519,00	2 519,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	62 773,00	62 773,00
281318	Autres bâtiments publics	194 855,00	194 855,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	17 019,00	17 019,00
28138	Autres constructions	87 880,00	87 880,00
28141	Bâtiments publics	2 985,00	2 985,00
28145	Installations générales, agencements et aménagements	197,00	197,00
28151	Réseaux de voirie	1 256,00	1 256,00
28152	Installations de voirie	10 892,00	10 892,00
281538	Autres réseaux	1 887,00	1 887,00
281561	Matériel roulant	1 593,00	1 593,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	41 359,00	41 359,00
281735	Installations générales, agencements, aménagements construct°	1 250,00	1 250,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	13 162,00	13 162,00
28182	Matériel de transport	75 529,00	75 529,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	34 616,00	34 616,00
28184	Mobilier	9 755,00	9 755,00
28188	Autres immobilisations corporelles	8 864,00	8 864,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	68 200,00	68 200,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	832 539,00	217 000,00	512 680,44	0,00	1 562 219,44

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 930 447,94
Ressources propres disponibles	IV 1 562 219,44
Solde	V = IV - II (6) + 631 771,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN****A7.2.1****ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT**

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

	DEPENSES (1)			RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférée en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A8****A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

IV - ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)****A9****CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Incrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES											IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT											B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 8 524 602,92
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2019	2020	2021	2022	Cumul restant	Total (2)
2007	Immobilier: Construction d'une gendarmerie	120 000,00	auxifip	30	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	360 000,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.5**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.6**

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES**IV**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**
B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	1	SUBVENTION	APEVM	Associations	0,00
6574	2	SUBVENTION	ARC BOUTANT	Associations	0,00
6574	2018-005	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	ARTS ET MUSIQUES EN MONTAGNE	Associations	6 750,00
6574	3	SUBVENTION	ARTS ET MUSIQUES EN MONTAGNE	Associations	0,00
6574	2018-006	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	ASCEN DANSE	Associations	3 750,00
6574	4	SUBVENTION	ASCEN DANSE	Associations	0,00
6574	2018-023	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	ASS LES HOCKEYRAPTORS	Associations	375,00
6574	24	SUBVENTION	ASS QUEY'RACINES	Associations	0,00
6574	10	SUBVENTION	ASSO Comite de soutien MONT DAUPHIN	Associations	0,00
6574	22	SUBVENTION	ASSO PAYS GUILLESTRIN HISTOIRE PATRIMOINE ET DEVENIR	Associations	0,00
6574	2018-007	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	ASSOC CULTURE ET LOISIRS D AIGUILLES	Associations	1 500,00
6574	5	SUBVENTION	ASSOC CULTURE ET LOISIRS D AIGUILLES	Associations	0,00
6574	12	SUBVENTION	ASSOC CULTURELLE SOCIALE SPORTIVE DU QUEYRAS	Associations	0,00
6574	2018-022	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	ASSOC CULTURELLE SOCIALE SPORTIVE DU QUEYRAS	Associations	75 000,00
6574	2018-008	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	ASSOC JAZZ AND CHEESE	Associations	2 625,00
6574	6	SUBVENTION	ASSOC JAZZ AND CHEESE	Associations	0,00
6574	2018-001	Partenariat en lien avec le CISPD	ASSOCIATION 4,3,2,A	Associations	6 000,00
6574	8	SUBVENTION	CHORALE DU QUEYRAS	Associations	0,00
6574	2018-003	partenariat en lien avec DEVECO	CODEV.TB	Associations	0,00
6574	2018-009	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	COLLEGE DES HAUTES VALLEES	Etat	1 875,00
6574	9	SUBVENTION	COLLEGE DES HAUTES VALLEES	Etat	0,00
6574	31	SUBVENTION	Comite de jumelage Wurmberg	Associations	0,00
6574	2018-010	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	COMITE DES FETES DE CEILLAC	Associations	1 875,00
6574	11	SUBVENTION	COMITE DES FETES DE CEILLAC	Associations	0,00
6574	2018-011	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	COMITE DES FETES DE CVV CHATEAU VILLE VIEILLE	Associations	750,00
6574	2018-013	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	Comite Régional de ski Alpes Provence	Associations	0,00
6574	13	SUBVENTION	Comite Régional de ski Alpes Provence	Associations	0,00
6574	2018-014	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	Compagnie conte	Associations	2 850,00
6574	14	SUBVENTION	Compagnie conte	Associations	0,00
6574	15	SUBVENTION	CRCK	Associations	0,00
6574	16	SUBVENTION	FOYER DE SKI DE FOND QUEYRAS	Associations	0,00
6574	17	SUBVENTION	GUILLESTRE TRAIL CLUB	Associations	0,00
6574	2018-002	partenariat en lien avec DEVECO	initiative Nord Hautes Alpes	Associations	12 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES**IV**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**
B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	21	SUBVENTION	LES MUSICALES DE RISTOLAS	Associations	0,00
6574	2018-012	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	LES MUSICALES DE RISTOLAS	Associations	375,00
6574	2018-015	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATINS	LES TROLLS	Associations	0,00
6574	2018-025	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTU DU BRIANCONNAIS	Associations	2 000,00
6574	18	SUBVENTION	MAXI MOMES	Associations	0,00
6574	2018-004	partenariat financier en lien avec MSAP	MJ05	Associations	4 000,00
6574	2018-024	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	MOLINES MODEL'SHOW	Associations	375,00
6574	2018-016	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	MONTAGNE QUEYRAS	Associations	3 000,00
6574	19	SUBVENTION	MONTAGNE QUEYRAS	Associations	0,00
6574	2018-016	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	MUSI QUEYRAS ASSOCIATION	Associations	3 750,00
6574	20	SUBVENTION	MUSI QUEYRAS ASSOCIATION	Associations	0,00
6574	23	SUBVENTION	PIC et COLEGRAM	Associations	0,00
6574	25	SUBVENTION	RETOUR EN QUEYRAS	Associations	0,00
6574	26	SUBVENTION	RUGBY CLUB QUEYRAS	Associations	0,00
6574	2018-017	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	RUGBY CLUB QUEYRAS	Associations	3 750,00
6574	2018-018	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	SKI CLUB QUEYRAS	Associations	50 000,00
6574	27	SUBVENTION	SKI CLUB QUEYRAS	Associations	0,00
6574	2018-019	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	SKI CLUB QUEYRAS-TRAVERSEE Q.	Associations	2 400,00
6574	7	SUBVENTION	SON DES CIMES	Associations	0,00
6574	2018-021	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	veloroc guil durance	Associations	3 000,00
6574	2018-020	SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS	veloroc guil durance	Associations	3 750,00
6574	29	SUBVENTION	VIVRE ET VIEILLIR CHEZ SOI	Associations	0,00
6574	30	SUBVENTION	ZUMBA QUEYRAS	Associations	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES**IV**
ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES**IV****ENGAGEMENTS HORS BILAN
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****B3****Libellé de la recette :****Reste à employer au 01/01/N :**

Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant

Reste à employer au 31/12/N :**TOTAL Reste à employer au 01/01/N :** 0,00**TOTAL Recettes****TOTAL Dépenses****TOTAL Reste à employer au 31/12/N :**

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018****C1**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		21	3	24	24	4	28
ATTACHE	A	3	0	3	3	3	6
ATTACHES PRINCIPAL	A	1	0	1	1	0	1
DGS	A	1	0	1	1	0	1
REDACTEUR	B	4	0	4	4	0	4
REDACTEUR PRINCIPAL 1ER CLASSE	B	0	0	0	0	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	9	3	12	12	0	12
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	3	0	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		12	0	12	12	2	14
INGENIEUR	A	2	0	2	2	0	2
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2	0	2	2	0	2
TECHNICIEN	B	0	0	0	0	1	1
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE	C	3	0	3	3	0	3
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2	0	2	2	0	2
AGENT DE MAITRISE	C	1	0	1	1	1	2
FILIERE SOCIALE (d)		0	0	0	0	4	4
AGENTS SOCIAUX	C	0	0	0	0	4	4
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0	0	0	0	0	0
EDUCATEUR JEUNE ENFANT	B	0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		2	0	2	2	1	3
ADJOINT ANIMATION	C	1	0	1	1	1	2
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		35	3	38	38	11	49

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018****C1**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018****C1**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM		0,00	CDD	CDD
ATTACHE	A	ADM	551	0,00	CDD	CDD
ATTACHE	A	ADM	512	0,00	CDD	CDD
REDACTEUR PRINCIPAL 1ER CLASSEE	B	ADM	616	0,00	CDD	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	475	0,00	CDD	CDD
ADJOINT ANIMATION	C	ANIM	386	0,00	CDI	CDI
AGENTS SOCIAUX	C	S		0,00	CDI	CDI
AGENT DE MAITRISE	C	TECH	388	0,00	CDD	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TECHNICIEN	B	TECH	389	0,00	CDD	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	380	0,00	BESOIN OCCASIO	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	347	0,00	CDD	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	347	0,00	BESOIN OCCASIO	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	347	0,00	BESOIN OCCASION	CDD
AGENTS SOCIAUX	C	S		0,00	VACATAIRES	Autres
TOTAL GENERAL				0,00		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ère alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labelisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES**IV**

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> <u>(2)</u>				
<u>Détention d'une part du</u> <u>capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement</u> <u>d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à</u> <u>75 000 € ou représentant</u> <u>plus de 50% du produit</u> <u>figurant au compte de</u> <u>résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****C3.2****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES**IV**
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Activités Nordiques	01/01/2017		20006745200058	SPA	non
	Assainissement	01/01/2017		20006745200074	SPIC	non
	Ecole de Musique	01/01/2017		20006745200033	SPA	non
	GEMAPI	01/01/2017		20006745200041	SPA	non
	Maison de Santé	01/01/2017		20006745200025	SPA	oui
	Micro centrale	01/01/2017		20006745200116	SPIC	oui
	Ordures Ménagères	01/01/2017		20006745200090	SPIC	non
	Réseaux de Chaleur	01/01/2017		20006745200108	SPIC	oui
	SPANC	01/01/2017		20006745200082	SPIC	non
	Tourisme	01/01/2017		20006745200066	SPA	non
	ZAE Jassaygues Ristolas	01/01/2017		20006745200140	SPA	oui
	ZAE La Viste Ceillac	01/01/2017		20006745200132	SPA	oui
	ZAE Le Guillermin Saint Crépin	29/03/2018		20006745200165	SPA	oui
	ZAE Le Villard Guillestre	29/03/2018		20006745200157	SPA	oui

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES**IV****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1**

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	24 481 000,00	1,839	6,060	19,763	1 483 549,00	21,965
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20 867 000,00	1,602	7,760	14,793	1 619 279,00	16,632
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	167 200,00	0,240	60,610	1,678	101 340,00	1,922
Cotisation foncière des entreprises	6 633 000,00	-2,785	28,570	3,627	1 895 048,00	0,741
TOTAL	52 148 200,00	1,127			5 099 216,00	11,209

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le PRESIDENT,

A Aiguilles, le 29/03/2018

Le PRESIDENT,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Aiguilles, le 29/03/2018

Nombre de membres en exercice :	30
Nombre de membres présents :	21
Nombre de suffrages exprimés :	28
VOTES : Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 23/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

BENOIT Christophe	
BERARD Jean-Louis	
BERARD Maxime	
BERNAUDON Jean-Marc	
BONNARDEL Jacques	
BLANC Christian	
BREMOND Max	
BRUN Jean-Luc	
BUCCI-ALBERTO Dominique	
CANNAT Marcel	
CHABRAND Philippe	
CHARPIOT François	
CHOUVET Anne	

IV - ANNEXES**IV****ARRETE ET SIGNATURES****D2**

FIORLETTA Gilbert	
FOURNIER Laura	
GARCIN EYMOUD Valérie	
GESTIERO Marco	
GIRAUD Jacques	
GROSSAN Christian	
GUIGNARD Danielle	
LAUDRE Dominique	
LAURENS Christian	
LAURENS Serge	
LETERRIER Bernard	
MOULIN Dominique	
PORTEVIN Christine	
PONCET Jean-Louis	
QUEREL François	
QUEYRAS Jean-louis	
RICAUD Emilienne	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Guillestre, le

SOMMAIRE

I.Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

II.Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III.Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – AUTRES ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan		
p.48 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.57 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.66 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.72 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.73 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.75 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.76 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.77 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.79 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.80 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.81 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.82 A4 - Etat des provisions	X	
p.83 A5 - Etalement des provisions	X	
p.84 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.85 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.86 A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.87 A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.88 A8 - Etat des charges transférées	X	
p.89 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		
p.90 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.91 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.92 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.93 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.94 B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.95 B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.96 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.98 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.99 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.100 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		
p.101 C1 - Etat du personnel	X	
p.105 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.106 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.107 C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.108 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.109 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		
p.110 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.111 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan.
Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)